

# POUR UN SYNDICAT DE CLASSE

supplément syndical  
du "PROLETAIRE" N° 67  
(organe du  
Parti communiste  
international)

JUILLET 1969 - N° 2

## LES CADRES, L'ARISTOCRATIE OUVRIERE ET LA C.G.T.

La politique d' "union la plus large" des dirigeants de la C.G.T s'exerce particulièrement, depuis quelques années, en direction des ingénieurs, cadres et techniciens dont l' "Union Générale", sous le patronage de son président, Moynot, par ailleurs secrétaire confédéral de la C.G.T., fait une sérieuse concurrence à la C.G.C.

"Le cadre - a dit Moynot au congrès de l'U.G.T.C.T. - ne peut davantage renoncer à son rôle hiérarchique qu'un ouvrier à son travail productif". Ce "rôle hiérarchique", tout le monde sait en quoi il consiste: garantir l'autorité du patron et assurer les conditions de production les plus efficaces, c'est à dire, sous l'hypocrisie des mesures "techniques" (études de postes, définition des normes), intensifier l'exploitation capitaliste de la force de travail.

Moynot dit que "le cadre ne peut pas renoncer" à ce rôle ? C'est bien notre avis et c'est pourquoi nous nous défions de lui. Non parce qu'il est mieux payé, mais parce que ses fonctions l'incitent à penser comme le patron. Nous combattons en lui une idéologie qui, partie  
(suite page 2)

## POUR OU CONTRE LA C.G.T. ?

"Insultes et calomnies contre la classe ouvrière" : c'est en ces termes que les dirigeants syndicaux se débarrassent des critiques qui leur sont faites, en tentant hypocritement de faire croire que c'est la masse des syndiqués qui est attaquée, et non ses chefs.

Or ce n'est nullement la CGT, organisation ouvrière de masse, que nous attaquons, mais la politique que lui imposent ceux qui la dirigent.

Nous ne confondons pas ceux qui sont trompés avec ceux qui les trompent. Nous n'attaquerons jamais l'ouvrier du rang. Même s'il croit dur comme fer que nous sommes "payés par le gouvernement". Même s'il ferme les yeux sur les mensonges de ceux qui le trahissent. Nous savons qu'il est exploité, qu'il n'a aucun intérêt à se duper lui-même et qu'il est donc de bonne

(suite page 4)

## PERMANENCES DU PARTI:

### MARSEILLE:

Samedi 26 juillet,  
de 17 H à 19 H 30,  
au siège du "Prolétaire"  
7, cours d'Estienne d'Orves

des sommets de la hiérarchie salariale, tend à l'envahir tout entière et qui, pour justifier de mesquins avantages particuliers de catégorie, en arrive à justifier l'exploitation en général. Qu'en tant que salarié le cadre recherche appui et solidarité, soit; il lui suffit d'adhérer individuellement au syndicat des ouvriers, de partager ses luttes et ses succès. Mais nous ne pouvons l'admettre dans le mouvement revendicatif comme catégorie distincte, et sous forme d'organisation séparée ayant sa psychologie propre et ses conceptions "spécifiques": nous ne l'acceptons que comme exploité par le capital, et non comme son porte-parole !

Ce qui est totalement inacceptable dans le discours de Moynet, c'est ce qu'il dit aux cadres en s'adressant en fait aux ouvriers. "Il est prouvé - dit-il - que l'écrasement de la hiérarchie vise en priorité, non seulement les cadres moyens, les techniciens, mais tous les travailleurs qualifiés". "La défense de la hiérarchie - ajoute-t-il - concerne tous les travailleurs" !!

Voilà précisément l'idée empoisonnée que nous voulons combattre de toutes nos forces. La hiérarchie des salaires est, au contraire, l'arme la plus puissante du capital contre tous les salariés, y compris les travailleurs qualifiés, dont il est bien vrai que le nombre augmente sans cesse, mais qui, pour cette raison même, se livrent entre eux la plus terrible des concurrences. Initialement engendrée par la division technique du travail, la hiérarchie des salaires démultiplie artificiellement cette division, bien au-delà des exigences de la production et à seule fin de dresser les catégories les unes contre les autres. Chez les ouvriers de toute qualification, elle étouffe sous les préoccupations d'intérêts particuliers la défense des intérêts communs essentiels. Elle dissimule derrière de belles phrases sur la "rétribution plus juste" un procédé de répartition inégale des résultats des luttes revendicatives, toujours au détriment de ceux qui ont le plus lutté. Elle représente en un mot la mesure patronale la plus efficace pour diviser la classe ouvrière.

Pour défendre la hiérarchie des salaires, Moynet a dû recourir à des arguments stupéfiants: "Si les cadres n'avaient pas été augmentés de 10 % - a-t-il dit - la hausse des prix tolérée et entretenue par le pouvoir et l'aggravation des impôts auraient diminué leur pouvoir d'achat. Ce serait tout de même un comble que le résultat de la lutte ouvrière aboutisse à prendre aux uns ce que l'on donne aux autres."

Ce qui est un comble, lui répondrons-nous, c'est de défendre la hiérarchie des salaires en invoquant pour cela les ravages qu'elle fait dans les rangs ouvriers. S'il y a eu, après Grenelle, augmentation des impôts, hausse des prix, en un mot contre-offensive de l'Etat et du patronat, c'est parce que la classe ouvrière a été incapable d'une riposte massive. Si cette riposte massive ne s'est pas produite, c'est en grande partie parce que l'unité formidable réalisée durant la grande grève entre toutes les catégories, a été rompue par les revendications d'augmentation en pourcentage qui divisaient ces catégories à la faveur d'un partage des résultats inversement proportionnel tant à leurs besoins qu'à leur combativité. "Prendre aux uns ce que l'on donne aux autres" ? Mais il aurait suffi que la grève avance des revendications chiffrées et

dégressives du bas en haut de l'échelle salariale pour que les ouvriers n'en soient pas réduits à se disputer, autour du tapis vert des tractations, l'os à ronger que le Capital leur lançait !

Les choses étant ce qu'elles sont, c'est à dire les syndicats monopolisés par l'opportunisme et les salariés divisés par les rivalités de catégorie, nous nous permettrons, avec l'autorisation de M. Moynot, de ne pas nous réjouir d'un système de revendication qui ne défend le "pouvoir d'achat des cadres" qu'au prix de l'incapacité générale de toute la classe salariée de défendre le sien !

Mais la "main tendue" des dirigeants de la C.G.T. aux ingénieurs, cadres et techniciens n'est qu'un aspect d'une politique générale: celle de l'aristocratie ouvrière qui, comme l'explique très clairement Moynot, a "une conception de la hiérarchie qui correspond à la valeur de la force de travail" et "témoigne de l'esprit responsable d'une organisation qui affirme la capacité des travailleurs à prendre la relève de la direction de l'économie dans un pays moderne".

Nous qui n'aspirons pas à la "relève" de la "direction" des rapports capitalistes d'exploitation, mais à leur abolition totale, qui voulons détruire et la loi de la valeur et les monstrueuses inégalités sociales qu'elle engendre, et qui, pour cette raison, appelons à l'unité de classe de tous les exploités contre toute concurrence interne entre ouvriers et contre toute rivalité de catégorie, nous n'avons que faire de l'appoint d'organisations de cadres dont le rôle le plus clair est la diffusion, au sein du prolétariat, de leur idéologie de serviteurs du capitalisme.

"L'engagement du cadre - dit Moynot - n'est pas l'acte individuel d'héroïsme d'un homme de gauche qui sacrifie sa carrière personnelle à ses idées progressistes". Eh bien, les seuls cadres qui mériteraient de prendre place aux côtés des ouvriers seraient précisément ceux dont le comportement serait exactement à l'opposé de celui que décrit Moynot: ceux qui sauraient fouler aux pieds le souci de leur "carrière" pour se jeter à corps perdu dans la lutte du prolétariat. Que les autres aillent se faire foutre à la C.G.C. !

### LA CHASSE AUX SORCIERES CONTINUE...

A la Rhodiaceta de Lyon-Vaise, la commission exécutive de la C.G.T. vient d'exclure trois militants. Leur crime ? Le tract CGT lui-même le présente ainsi: "Nous ne laisserons pas attaquer et insulter notre syndicat d'une façon permanente... Il est trop facile de critiquer, de monter en épingle certaines insuffisances, certaines erreurs..."

Le crime de ces trois militants, c'est donc de n'être pas d'accord avec la politique opportuniste des bonzes de la CGT, de le dire et d'agir pour que les ouvriers la combattent. Les "erreurs" et les "insuffisances" dont parle le tract CGT, c'est la politique de collaboration de classe, les revendications de catégorie qui divisent, la gymnastique stérile des grèves-bidon.

La politique des bonzes CGT a déjà dégoûté beaucoup d'ouvriers à la Rhodia, mais ils déchirent leur carte ou changent de syndicat. Nous leur disons: Camarades, la CGT n'est pas la propriété privée des bonzes qui la dirigent aujourd'hui. C'est votre syndicat. C'est à l'intérieur de la CGT qu'il faut combattre, et d'abord pour la réintégration des trois militants exclus !

foi. S'il s'accroche à ses illusions, c'est parce qu'il sent la division et l'impuissance actuelles de la classe ouvrière. S'il a la haine des "gauchistes", c'est parce qu'il redoute la répression. S'il accepte ce que ses chefs lui imposent, c'est parce qu'il ne trouve rien d'autre à quoi se fier. On lui présente la lutte politique sous le jour d'un roman policier, il est normal qu'il croie à la "provocation". On lui dépeint la révolution comme une chimère sanglante et dépassée, il est logique qu'il craigne le désordre. Il sait bien que le Capital ne pardonnerait pas à des ouvriers ce qu'il a toléré des étudiants: il est fatal qu'il déteste les "amateurs" qui voudraient lui "donner des leçons".

Mais si la lutte révolutionnaire pour le pouvoir n'est pas pour aujourd'hui, nous n'acceptons pas pour autant qu'on sabote la lutte tout court. Nous n'admettons pas qu'on refuse au prolétariat les moyens de se défendre, sous prétexte qu'il n'a pas encore ceux d'attaquer. Nous n'appelons pas aujourd'hui à l'insurrection, mais à la défense de classe. Nous ne nous payons pas de mots. Nous mesurons très bien notre faiblesse et les obstacles énormes qui retardent le réveil actuel de la classe ouvrière. Mais nous faisons confiance aux énergies qui sommeillent en elle et c'est à elles seules que nous faisons appel.

Nous ne nous inclinons pas devant l'autorité de fait des chefs opportunistes: elle n'a été acquise qu'au prix de marchandages et de compromissions sans nombre. Nous ne reconnaissons pas leur "prestige": il est usurpé et pillé dans la tradition qu'ils ont trahie. A ceux qui ont été complices, sinon acteurs, de la contre-révolution stalinienne, nous n'accordons aucun droit sur l'organisation ouvrière, même s'ils y sont encore "majoritaires". Nous refusons d'admettre que le syndicat soit leur propriété. Nous refusons leur rôle de "dirigeants".

Nous sommes à la C.G.T. à notre place, dans notre classe, dans notre organisation. Ce que nous y exprimons, ce ne sont pas des "idées" personnelles, mais le résultat de l'expérience vécue par un parti international qui s'est battu sans répit, durant les heures les plus noires comme les plus éclatantes, de la lutte de classe du prolétariat.

NOUS SOMMES POUR UNE C.G.T. PROLETARIENNE, ARRACHEE A L'OPPORTUNISME PETIT-BOURGEOIS DE SES DIRIGEANTS ACTUELS.

L I S E Z

**le prolétaire**  
EN VENTE DANS LES PRINCIPAUX KIOSQUES

Ronéotypé au siège de "Programme communiste"  
7, cours d'Estienne d'Orves - MARSEILLE

P.T.T

# Parités externes

## ... et rivalités internes

### LES REVENDICATIONS DE CATEGORIE

Confusion et division, c'est par ces deux mots qu'on pourrait résumer les résultats, pour les PTT, des travaux de la "sous-commission de réforme des catégories". Créée lors des négociations "de Ségur" (équivalent pour la Fonction publique des discussions de Grenelle), cette sous-commission fut saluée, à cette époque, comme l'une des plus belles "victoires" de mai-juin 1968. Aujourd'hui le ton est beaucoup moins optimiste. Une grande partie du personnel intéressé "a été exclue de toute amélioration"; la tactique de l'Administration a été de "diviser pour régner", nous dit le journal Fédération des Poste et télécommunications (C.G.T.), N° 100, juin 1969.

Notre position est claire: les revendications de catégorie ne doivent en aucun cas remplacer les revendications générales, c'est à dire prendre la place de la lutte incessante à mener pour les améliorations de salaires et des conditions de travail. Les dirigeants syndicaux, eux, consacrent le plus clair de leur effort aux revendications catégorielles. Or ce qui intéresse au premier chef les catégories les plus mal payées, c'est de pouvoir vivre, d'améliorer leur pouvoir d'achat. Mais en recherchant les avancements de grade ou la création de nouveaux emplois un peu moins mal payés, on offre aux employeurs une occasion magnifique de diviser, c'est à dire d'éviter, grâce à quelques miettes jetées à quelques uns, d'améliorer le sort de l'ensemble des salariés.

### LES PARITES EXTERNES

Leur principe est le suivant: toute modification statutaire affectant une catégorie déterminée d'une Administration doit être respectée pour toutes les catégories correspondantes de la Fonction publique. Par exemple: une partie du personnel du cadre D des Douanes a été intégrée au corps des agents de constatation; une partie identique du cadre D des PTT doit être intégrée, dans les mêmes conditions, au corps des agents d'exploitation qui constitue, dans les PTT, l'équivalent du corps des agents de constatation des Douanes.

Mais, nous dit l'organe CGT, l'Administration "entend réaliser les réformes au rabais, exclure les grandes masses du personnel de toute amélioration".

En effet, s'agissant d'intégrer au corps des agents d'exploitation une partie du cadre D des PTT - c'est à dire les agents techniques de 1<sup>o</sup> classe pour les télécommunications et les préposés-chefs pour la poste - l'Administration entend faire bénéficier de cette mesure "un personnel qui a déjà un grade plus élevé que celui qui a été retenu pour les Douanes pour la même opération. De plus, elle veut effectuer cette intégration en une seule fois pour la Poste, mais l'échelonner sur trois ans dans les Télécommunications !

Ainsi, dans ce cadre précis, le sacro-saint principe des parités externes, qui nous semble n'avoir été conçu que pour être tourné, a déjà pour premier résultat objectif de créer des sources de division dans le personnel intéressé par la réforme: d'abord entre les catégories homologues des Douanes et des PTT, ensuite au sein de la même catégorie des PTT.

### ... ET LES RIVALITES INTERNES !

Avant même de pouvoir déterminer ce qui résultera de la réforme on peut prévoir que ses effets de division ne se limiteront pas à ceux que nous avons évoqués. L'Administration qui, sur ce point au moins, suit les syndicats, envisage la création d'un corps d'agents d'exploitation de la distribution qui, tant du point de vue du traitement que de l'avancement, semble devoir jouir des mêmes avantages que celui des agents d'exploitation déjà existant. Sans entrer dans le détail fastidieux des conditions disparates de recrutement et d'utilisation du nouveau corps, nous aurions deviné la réaction des agents d'exploitation "ancien style", dont l'organe de la CGT dit qu'ils "s'interrogent à juste titre sur leur avenir". "De là à établir des comparaisons sur les situations respectives des uns et des autres, ajoute le journal CGT, il n'y a qu'un pas qui est vite franchi. L'adversaire n'est plus l'Administration, mais le préposé-chef ou le conducteur qui va "rattraper" l'agent d'exploitation ou le contrôleur des corps classiques".

Qui sème le vent récolte la tempête ! Mais ce premier désastre n'arrête pas les directions syndicales: dans leurs contre-propositions elles réclament la création d'un nouveau grade, celui d'agent d'exploitation-chef ou chef de groupe qui "tout en participant à l'exécution, se verrait attribuer la responsabilité d'un groupe de travail". Ce qui revient à créer une sous-catégorie de plus, et par surcroît une sorte de demi-cadre au rabais !

### CONTRE LA POLITIQUE DE CATEGORIE

Il n'est pas nécessaire de pousser plus avant l'examen pour montrer à quelle confusion aboutit une orientation syndicale qui spéculé sur les besoins en salaires des catégories défavorisées pour accroître le chaos des catégories rivales.

A cette politique nous opposons le principe de la réduction du nombre des catégories, et nous soutenons que la lutte à mener doit l'être sur le terrain de l'augmentation générale des salaires avec priorité absolue pour ceux des catégories les moins payées: que les salariés du cadre D, en particulier, concentrent toutes leurs forces sur cet objectif:

ILS N'AURONT PLUS BESOIN ALORS DE CES "CREATIONS D'EMPLOIS" QUI, OUTRE LA CONCURRENCE QU'ELLES FONT NAITRE ENTRE EUX ET LES AGENTS DU CADRE C, LAISSENT LA PLUPART DES LEURS A L'ECART DES "AVANTAGES" CONQUIS.